



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Jeudi 24 janvier 2013

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

SOMMAIRE

1) 23 janvier. Mais où étiez vous ? Rencontre avec la DASEN

2) RAPPEL ! 31 janvier 2013 : grève pour les salaires et l'abrogation du jour de carence

3) CARTE SCOLAIRE : enquête à nous renvoyer

4) MOUVEMENT 2013 : Réunions d'information et stages « Mouvement intra départemental 2013 : ce qu'il faut savoir »

1) 23 janvier. Mais où étiez vous ? Rencontre avec la DASEN

Pendant des semaines, vous n'avez cessé de nous interpeler. Vous disiez ne pas vouloir de la semaine à 4,5 jours.

Hier un rassemblement avait été organisé rue Henner en intersyndicale. Entre 40 et 50 collègues étaient là... Mais vous, où étiez-vous ?

Résumé de l'entrevue avec la DASEN :

a) Le SNUipp-FSU a spécifié le rejet du décret « rythmes scolaires » par beaucoup de collègues haut-rhinois. Il en a rappelé les raisons (lire mails et articles précédents). Il a notamment demandé à ce que ce sujet reste propre à chaque commune.

Sur ce point, la DASEN nous a répondu qu'elle regarderait attentivement toutes les organisations proposées mais demanderait et veillerait à une unité communale.

Elle a reconnu les difficultés pour les communes à trouver du personnel et à le payer. Les maires devront sans doute espérer des bénévoles. (le 9 février, Madame le Recteur rencontrera les Maires pour leur donner des infos : il était temps).

A vous de vous saisir du sujet : - Conseils d'école extraordinaires

Le premier ministre a encore augmenté d'un mois le délai de réponse des Mairies sur la question de la mise en place des nouveaux rythmes.

Il n'est pas question de passer sous silence vos analyses et vos points de vue pour les faire remonter à qui de droit.

Suite à cette entrevue, le SNUipp a été reçu en Préfecture pour répéter et expliquer les raisons du rejet de ce décret « rythmes scolaires » par le SNUipp-FSU lors du CSE et par beaucoup de collègues du Haut-Rhin

Lire la suite et télécharger la motion ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2656>

b) Si le décret était validé, la DASEN nous a donné quelques pistes très réjouissantes :

La formation à distance sera développée mais il faudra s'attendre à des animations pédagogiques certains mercredis après-midi. Est-il utile de rappeler notre total désaccord avec cette éventualité ?

Suite à cette entrevue, le SNUipp a été reçu à la Préfecture pour répéter et expliquer les raisons du rejet de ce décret « rythmes scolaires » par le SNUipp-FSU lors du CSE et par beaucoup de collègues du Haut-Rhin.

2) RAPPEL ! 31 janvier 2013 : grève pour les salaires et l'abrogation du jour de carence

A tous ceux qui demandent aux syndicats de réagir : sans vous, la réaction n'est rien.

TENEZ-NOUS INFORMES DE VOS INTENTIONS.

La lettre aux parents pour la grève du 31 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2686>

La déclaration d'intention : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2681>

3) CARTE SCOLAIRE : enquête à nous renvoyer

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2698>

4) MOUVEMENT 2013 : Réunions d'information et stages « Mouvement intradépartemental 2013 : ce qu'il faut savoir »

Le mouvement intra départemental 2013 approche

Pour vous tenir informés, le SNUipp-FSU organise des réunions d'informations syndicales (RIS) et des stages.

Journées syndicales mouvement (stages d'un jour)

vendredi 15 mars 2013 à Colmar (IUFM) de 8h30 à 16h

mardi 19 mars 2013 à Mulhouse (MGEN, 10 rue Gustave Hirn) de 8h30 à 16h

modalités ici : http://68.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=2701

demi-journées d'informations syndicales le mercredi 13 mars à :

- Colmar à l'IUFM- rue Messimy **de 9h à 12h**

- L'école Kléber de Mulhouse- 29 rue Kléber **de 8h30 à 11h30**

modalités ici : http://68.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=2702

PERMANENCES au local :

tous les jours de 8h à 17h sur RDV.

Le mercredi 20 mars de 8h30 à 11h30.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>